

académie
Toulouse

direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Tarn

Albi, le 25 juin 2019

Le Directeur académique des services de
l'éducation nationale du Tarn
à
Mesdames et messieurs les principaux de collège
Mesdames et messieurs les directeurs d'école
S/C Mesdames et messieurs les IEN

Dossiers suivis par :
DANSE :

Laurent Maurel
05 67 76 57 92

la81-cpdeps@actoulouse.fr

MUSIQUE :

François Gruwé
05 67 76 57 91

cpd-musique-81@ac-toulouse.fr

ARTS VISUELS THEATRE :

Christel Croguennec
05 67 76 57 96

artsvisuels.81@ac-toulouse.fr

EDD :

Benoit Thomasson
Benoit.thomasson@ac-toulouse.fr

0645003970

SCIENCES :

Jacky Miquel
cpd-maths-sciences-81@ac-toulouse.fr

0567765768
0676111560

CULTURE
REGIONALE :

Geneviève Sandral Cpd-
occitan-81@ac-toulouse.fr

Corinne Parraud
Cpd-lver-81@ac-toulouse.fr

CINEMA :

Marc Sarrazy
05 63 47 24 99

Coord-ec-cc-81@ac-toulouse.fr

69 avenue Maréchal
Foch
81013 ALBI cedex 09

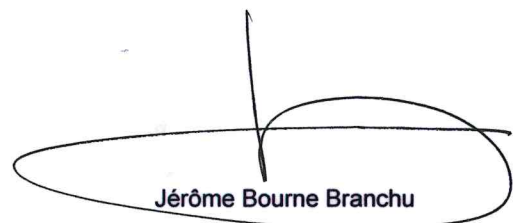
Objet : Propositions départementales d'éducation artistique, scientifique et culturelle pour l'année scolaire 2019/2020

Danse - Théâtre - Musique - Arts plastiques - Sciences et technologie - EDD - Culture régionale - Cinéma

L'éducation artistique, scientifique et culturelle contribue à la réussite, à l'épanouissement des élèves ainsi qu'à l'égalité d'accès à la culture. La loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'Ecole de la République et l'article L. 121-6 du code de l'éducation reconnaissent l'éducation artistique et culturelle comme composante de la formation générale dispensée à tous les élèves. Cet article institue également « un parcours pour tous les élèves tout au long de leur scolarité ». La circulaire n° 2013-073 du 3 mai 2013 précise les modalités du PEAC (parcours d'éducation artistique et culturelle) qui a pour objectif de mettre en cohérence enseignements et actions éducatives et de les relier aux expériences personnelles.

Dans ce cadre, la Direction Départementale des Services de l'Education Nationale du Tarn travaille en partenariat avec de nombreuses structures culturelles. Cette dynamique permet de proposer aux enseignants qui le souhaitent, pour l'année scolaire 2019/2020, d'inscrire leur classe à des projets départementaux d'éducation artistique, scientifique ou culturelle. Ces projets s'inscrivent dans une démarche de continuité, en prévoyant notamment des actions concertées entre l'école et le collège. Cette proposition départementale d'éducation artistique, scientifique et culturelle intègre les Arts plastiques, la Danse, le Théâtre, la Musique, les Sciences et la technologie, l'EDD, la Culture régionale et le Cinéma conformément à la convention cadre « Tarn Education Culture à l'Ecole et au Collège » signée avec le Conseil départemental du Tarn, la convention cadre concernant l'éducation scientifique et l'EDD, ainsi que la convention cadre « Pour le développement et la structuration de l'enseignement contribuant à la transmission de l'occitan » signée avec la région Occitanie.

Vous trouverez toutes les modalités d'inscription et d'engagement à ces projets dans les documents ci-joints.



Jérôme Bourne Branchu